



Pessat-Villeneuve

2017

Bulletin municipal



p. 11

DOSSIER SPECIAL

Bilan mi-mandat cap 2020



p. 21

CAO 2016/2017



p. 9

Riom Limagne et Volcans,
la nouvelle intercommunalité





Cérémonie du 8 mai



Vœux du maire



Noël à l'école

■ 2 cœurs

La commune, le conseil municipal et moi-même ne courons pas après les récompenses, mais nous pouvons être fiers collectivement de celles obtenues en 2017, comme ces deux cœurs*. Ils symbolisent ce que doit être une commune.

La devise de notre République est Liberté, Égalité, Fraternité. Depuis deux ans, notre commune est fière de la compléter par Solidarité et Humanité.

*Le label *ma commune a du cœur*, crée par l'association BMC BFM, a décerné une récompense à Pessat-Villeneuve pour ses deux défibrillateurs.

■ Un bilan mi-mandat

Dans ce bulletin 2017, vous trouverez un bilan mi-mandat pour vous faire un point en trois parties : le vivre ensemble, le village pour tous et une équipe à votre service.

Les engagements c'est bien, les tenir c'est mieux. Au milieu du gué nous pouvons dire que les actions essentielles sont réalisées ou engagées.

Lors du mandat précédent, nous avons eu notre lot de choix assumés, comme la rénovation de l'école ou l'achat du Château de Villeneuve (décembre 2012). Mais aussi notre lot d'imprévus comme le blocage des permis de construire (septembre 2013 - novembre 2015), de lourdes restrictions budgétaires comme la baisse des dotations de l'État (DGF) et le prélèvement pour redresser les finances publiques, sans oublier un transfert de charges imposé et insuffisamment compensé, la réforme des rythmes scolaires (les TAP, temps d'activités péri-scolaires).

■ Des choix assumés

Les choix assumés et approuvés à l'unanimité des conseillers municipaux n'ont pas fait ou ne font pas débat mais la viabilité des projets est remise en cause par des décisions que nous ne pouvons ni maîtriser ni anticiper qui mettent nos finances en difficultés. Pour bien comprendre de quoi on parle : la seule baisse de la DGF représente en l'espace de trois ans l'équivalent d'un emploi à plein temps avec les charges !

Alors oui la machine peut se gripper et si un agent est absent sur plusieurs semaines il est impossible de le remplacer. Il faut donc prioriser entre l'école et la voirie et nous faisons chaque fois le choix de nos enfants, de vos enfants plutôt que celui de l'herbe qui pousse. C'est un choix assumé par votre équipe municipale.

■ Les travaux du Château

Dès la décision de son achat nous avons acté en priorité la rénovation du Château, il s'agit là clairement d'un choix assumé. Les travaux ont débuté le 3 mai 2017 pour une livraison prévue au printemps 2018. Le rez-de-chaussée accueillera la nouvelle mairie, la salle du Conseil et des Mariages. Le premier étage offrira deux salles de réunions fonctionnelles. Un ascenseur rendra le bâtiment accessible à tout public et desservira également la tour située coté est.

■ Riom Limagne et Volcans

Un autre projet d'envergure en partenariat avec l'intercommunalité est la réalisation de 12 logements sociaux, opération réalisée par LOGIDOME et DOMIA. La cession des terrains est en cours, les permis de construire seront déposés dans la foulée. Livraison prévue fin 2018 début 2019.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, c'est l'intercommunalité qui pilote les documents d'urbanisme comme les PLU (Plan Local d'Urbanisme). Celui de notre commune sera achevé d'ici la fin de l'année.



ÉDITO

■ Station d'épuration

Peu de monde ce 10 septembre 2016 pour inaugurer la nouvelle station d'épuration. Et pourtant cet équipement est essentiel pour le fonctionnement de notre cité et son développement.

La preuve : le nombre de permis de construire déposés explose depuis plusieurs mois et ce après deux ans d'interdiction.

A ce propos je vous rappelle que le lotissement du Menhir est en phase de commercialisation et que des lots restent à vendre, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie.

■ Un second CAO

Mon édito de 2016 portait essentiellement sur la première ouverture d'un Centre d'Accueil et d'Orientation. En s'appuyant sur une première expérience positive, vous le savez en réponse à la demande de l'état dans le cadre du démantèlement du camp de Calais, une seconde ouverture a eu lieu du 26 octobre 2016 au 3 avril 2017, une nouvelle réussite à tous les niveaux (organisation, bénévoles, sécurité, associations...). La nouveauté du second CAO est l'opération foraine de l'OFPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides) qui a traité les demandes d'asile sur place (les demandeurs doivent se rendre habituellement dans les locaux de l'office en région parisienne). Une vingtaine d'invités ont ainsi obtenu le statut de réfugiés en quelques jours, preuve qu'ils avaient besoin d'une protection. Au total sur 10 mois d'ouverture le centre aura accueilli 136 migrants. La gestion du site a été confiée à l'association Forum Réfugiés Cosi. Une quarantaine de bénévoles se sont relayés pour faciliter le séjour de nos « invités ». Le Secours Catholique, le Secours Populaire, le CADA de Bussières et Pruns, la Paroisse, la Banque alimentaire, les Restos du Cœur, Hébergements Sans Frontières, Habitat Humanisme, l'Intercommunalité, autant d'associations, d'élus, de citoyens qui se sont encore plus mobilisés cette année autour de ce projet collectif d'accueil.

■ Une récompense collective

En guise de conclusion, parce qu'il est plus facile pour moi de parler des récompenses collectives que d'une récompense personnelle je vous livre l'article écrit par Fabrice Mina, journaliste à La Montagne paru le 24 juin 2017.

Gérard Dubois

■ "Gérard Dubois entre dans la Légion d'honneur"

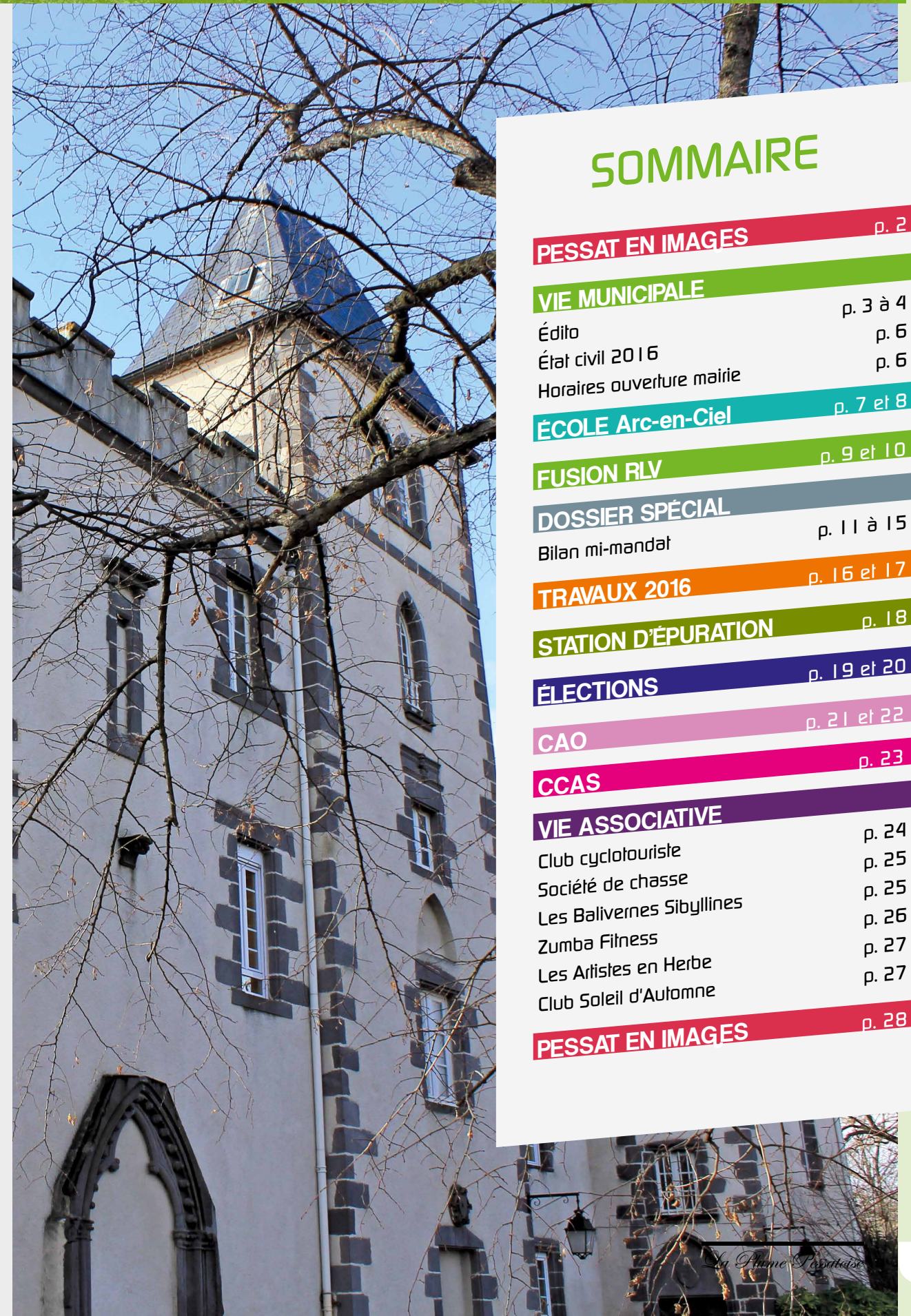
Parce qu'il a rajouté la solidarité et l'humanité aux valeurs de la République, Gérard Dubois, premier maire du Puy-de-Dôme à avoir ouvert un centre d'accueil pour les migrants, est entré dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Il a reçu la précieuse médaille des mains de son parrain, Jean-Yves Gouttebel, en présence de nombreuses personnalités. Le président du Conseil départemental est revenu sur son parcours, saluant « son action sur le long terme, son courage, son engagement et sa dignité » : « Grâce à Gérard Dubois, Pessat-Villeneuve est devenue une terre d'accueil. » Le récipiendaire, très ému, a tenu à souligner que cette médaille reste surtout « une récompense collective » pour ce qu'il qualifie de « formidable aventure humaine. » Il a évoqué l'arrivée des premiers « invités » le 3 novembre 2015. « Cela a d'abord déclenché la haine puis un superbe élan de solidarité. Au total, en deux ans, 136 personnes sont venues se reposer chez nous. Je suis optimiste, j'aime la France et ma commune car elles aiment lever leur verre, elles sont rebelles et insolentes, elles sont humaines et solidaires. »



Jean-Yves Gouttebel a décoré Gérard Dubois.
© Agence RIOM

Fabrice Mina



SOMMAIRE

PESSAT EN IMAGES	p. 2
VIE MUNICIPALE	
Édito	p. 3 à 4
État civil 2016	p. 6
Horaires ouverture mairie	p. 6
ÉCOLE Arc-en-Ciel	p. 7 et 8
FUSION RLV	p. 9 et 10
DOSSIER SPÉCIAL	
Bilan mi-mandat	p. 11 à 15
TRAVAUX 2016	p. 16 et 17
STATION D'ÉPURATION	p. 18
ÉLECTIONS	p. 19 et 20
CAO	p. 21 et 22
CCAS	p. 23
VIE ASSOCIATIVE	
Club cyclotouriste	p. 24
Société de chasse	p. 25
Les Balivernes Sibyllines	p. 25
Zumba Fitness	p. 26
Les Artistes en Herbe	p. 27
Club Soleil d'Automne	p. 27
PESSAT EN IMAGES	p. 28

État Civil 2016

Naissances

CASTANHEIRA Jules, né le 22 janvier 2016
 CHARTIER Nina, Claire, Agnès, née le 04 mai 2016
 CHASSAGNE Eléonore, née le 23 mai 2016
 DULIER Ana, née le 15 août 2016
 IMBERT Malo, né le 19 juillet 2016
 KADRI Ambre, Zohra, née le 16 août 2016
 MASCLÉ Ayden, né le 07 juillet 2016
 MATHE Elsa, née le 22 avril 2016
 THOME Lucas, né le 25 juin 2016
 VEYSSET Leanne, née le 12 mai 2016



Mariages

M. BOUGNAT Julien & M^{me} LACOUR Vanessa, Anne, le 18 juin 2016
 M. OLIVRY Thomas, Stéphan & M^{me} LE STANG Pauline, Marion, Audrey, le 16 juillet 2016
 M. VINCENT Franck, Jean-Luc & M^{me} MARTIN Christel, Marie, le 30 avril 2016



Décès

ALGARTE Georges, Albert, décédé le 09 août 2016
 DUTHEIL Pierre, Francis, décédé le 17 novembre 2016
 FERREIRA José, décédé, le 26 juin 2016
 KADRI Ambre, Zohra, décédée, le 18 août 2016



Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie :

M^{me} Elsa MACHADO vous accueille :

Semaines paires :

Lundi
 Mardi de 8 h 30 à 12 h
 Jeudi
 Vendredi de 8 h 30 à 12 h
 et de 16 h 30 à 18 h 30
 Samedi de 9 h à 12 h

Semaines impaires :

Mardi de 8 h 30 à 12 h
 Jeudi
 Vendredi de 8 h 30 à 12 h
 et de 16 h 30 à 18 h 30



Mairie de Pessat-Villeneuve

www.pessat-villeneuve.fr

Place de l'École – 63200 PESSAT-VILLENEUVE

Tél : 04 73 38 28 59 – Fax : 04 73 38 12 26 – Email : mairie.pessatvilleneuve@orange.fr

L'école ARC-EN-CIEL



Suite à la création de la nouvelle intercommunalité Riom Limagne et Volcans, la loi a imposé la dissolution du SIVOS.

Les conseillers représentant des affaires scolaires sont : M^{mes} Christelle MOULIN, Isabelle HARRY, et M. Frédéric VILLATTE.

NAP et leurs animateurs

Les horaires des NAP sur le site de Pessat-Villeneuve sont, les lundis et jeudis de 15 h 00 à 16 h 30 et sur le site de Clerlande les mardis et vendredis de 15 h 15 à 16 h 45.

Sur **Pessat-Villeneuve**, l'équipe animatrice est composée de Nathalie CHASSAGNETTE, Isabelle BARSSE, Nathalie MARTINS, Ludovic MARTIN, Alison ROUGIER et Christine MONIER.

Sur **Clerlande**, l'équipe animatrice est composée d'Alison ROUGIER, Mireille KRAYZEL, Ludovic MARTIN et Cécilia RIGAUD

Les activités ne sont pas improvisées, elles sont réfléchies et préparées en amont par les animateurs qui réalisent un vrai travail de recherche et de créativité. De plus, les équipes d'animation et les enseignants travaillent ensemble pour harmoniser la semaine des enfants



L'équipe enseignante

À Pessat-Villeneuve, les enfants sont répartis en trois classes :

- Nadège Papon enseigne dans la classe des **petites et moyennes sections de maternelle**.
- Anne-Marie Mantin se charge de la classe des **moyennes sections et grandes sections de maternelle**, (les élèves de moyennes sections se retrouvent une partie de l'après-midi dans la classe de M^{me} Papon).
- Sandrine Menuge (directrice de l'école) s'occupe de la classe des **CP**.
- Nathalie Chassagnette, Isabelle Barsse et Nathalie Martins accompagnent les enfants de **maternelle** tout au long de leurs activités scolaires.

À Clerlande, les enfants sont répartis en trois classes :

- Audrey Urbain Trouve (directrice) s'occupe de la **classe des CE2 et des CM1**.
- Frédéric Falvard s'occupe de la **classe des CM1/CM2**.
- Sébastien Grossmann, s'occupe de la **classe des CE1**.

ÉCOLE

■ Cantine garderie

- Sur Pessat-Villeneuve, la garderie se déroule de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30. Les enfants sont sous la surveillance de Nathalie Chassagnette ou Isabelle Barsse le matin, et de Christine Monier et Isabelle Barsse ou Nathalie Chassagnette le soir. Les tarifs sont de 1,50 € par séance le matin ou le soir et de 2,50 € pour deux séances par jour. Pour les enfants qui attendent le retour de la navette de Clerlande, le soir de 16 h 30 à 17 h 00, cette demi-heure de garderie n'est pas facturée.
- À la cantine, les enfants sont accompagnés par Nathalie Chassagnette, Ludovic Martin, Isabelle Barsse, Alison Rougier et Christine Monier. Le tarif est de 4,25 € par repas.



■ Horaires

Les horaires de l'école Arc-en-Ciel sont :

- Les mardis et vendredis de 8 h 30 (accueil à partir de 8 h 20) à 11 h 45 et de 13 h 45 (accueil à partir de 13 h 35) à 16 h 30.
- Les mercredis de 8 h 30 (accueil à partir de 8 h 20) à 11 h 30.
- Les lundis et jeudis de 8 h 30 (accueil à partir de 8 h 20) à 11 h 45 et de 13 h 45 (accueil à partir de 13 h 35) à 15 h 00.

Les horaires de Clerlande sont :

- Les mardis et vendredis de 8 h 45 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 15 h 15.
- Les mercredis de 8 h 45 à 12 h 00.
- Les lundis et jeudis de 8 h 45 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 45.

■ Bus et navettes

- La navette reliant l'école de Pessat-Villeneuve à Clerlande part de l'école à 08 h 30. Elle revient le soir à 17 h 00. Le mercredi, elle est de retour autour de 12 h 00.
- Le ramassage scolaire pour les collégiens et lycéens, organisé par Riom Limagne et Volcans, se fait :
 - Place de l'Église : à 07 h 09 et le soir à 18 h 31.
 - Hameau de Pessat : à 07 h 12 et le soir à 18 h 28.

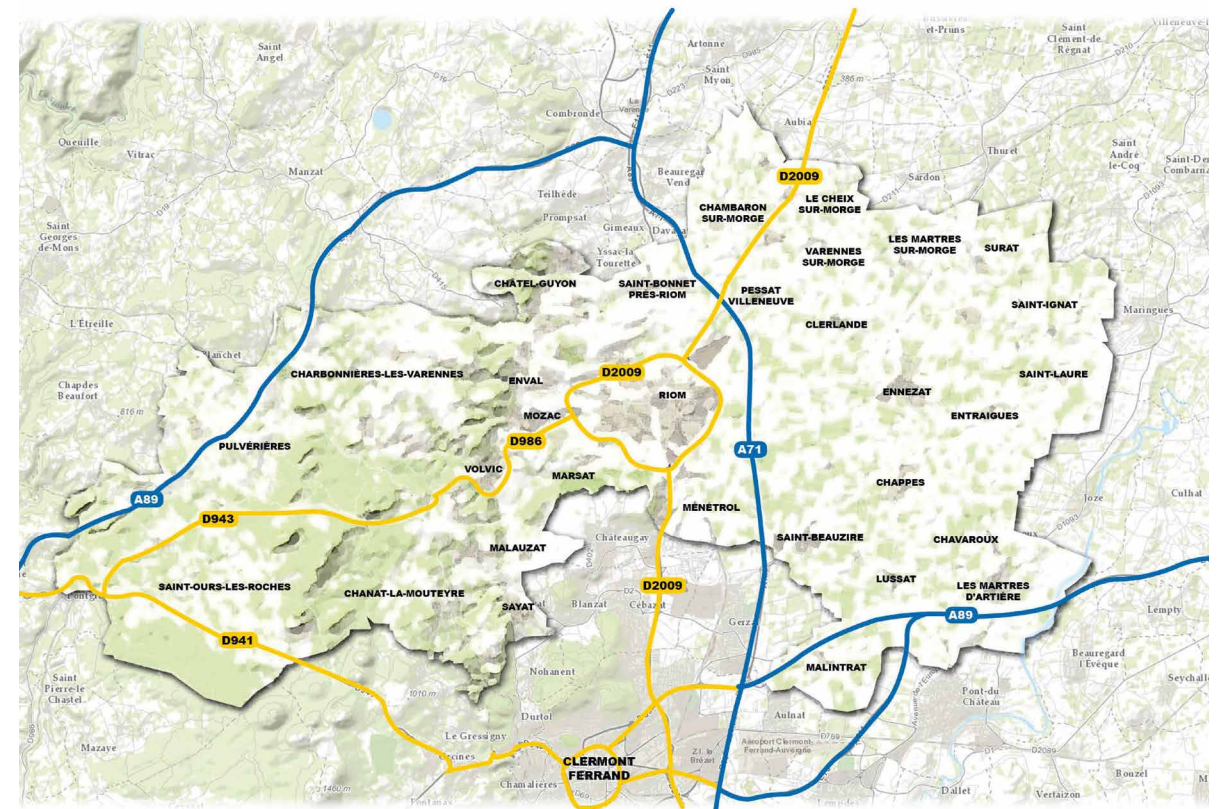
Pendant le temps scolaire, des navettes sont gratuitement mises à disposition des écoles maternelles et élémentaires du territoire afin de leur permettre de transporter les élèves aux activités sportives ou culturelles proposées par Riom Limagne et Volcans, comme par exemple pour les déplacements à la bibliothèque ou à la piscine.

RIOM
Limagne et Volcans
Communauté de communes

Le 1^{er} janvier 2017, les Communautés de communes de Limagne, d'Ennezat, Volvic Sources et Volcans et Riom Communauté, ont fusionné pour créer une nouvelle Communauté de communes Riom Limagne et Volcans, composée de 31 communes, 64 907 habitants et 61 élus siégeant dans l'assemblée délibérante. C'est l'une des conséquences de la loi NOTRE du 7 août 2015. Les représentants de la commune de Pessat-Villeneuve sont ; Gérard DUBOIS en tant que titulaire et Jean-Michel FAURE en tant que suppléant.

Le conseil communautaire, réuni le 9 janvier dernier, ont élu Frédéric Bonnichon, Président, et les 12 Vice-Présidents. Gérard DUBOIS est le 7^e Vice-Président en charge du logement et de l'habitat.

Les communes membres de Riom Limagne et Volcans sont : Chappes, Chavaroux, Chambaron-sur-Morge, Chant-la-Mouteyre, Charbonnières-les-Varennes, Châtel-Guyon, Clerlande, Ennezat, Entraigues, Enval, Le Cheix-sur-Morge, Les Martres-d'Artière, Les Martres-sur-Morge, Lussat, Malauzat, Malintrat, Marsat, Ménétroul, Mozac, Pessat-Villeneuve, Pulvérières, Riom, Saint-Beauzire, Saint-Bonnet-près-Riom, Saint-Ignat, Saint-Laure, Saint-Ours-les-Roches, Sayat, Surat, Varennes-sur-Morge, Volvic.



■ De nombreux services et équipements sont proposés aux habitants :

Crèches et halte-garderies, relais d'assistants maternels, centres de loisirs, établissements scolaires de la maternelle au lycée, formations supérieures, centre hospitalier, réseau de bus R'CoBus, gares SNCF, équipements sportifs (gymnases, stades, piste d'athlétisme, la plus importante structure d'escalade du département, centre régional de tir à l'arc, centre de tennis couverts), deux réseaux de lecture, deux musées, un service d'animation du patrimoine, salles de spectacle, écoles de musique et d'arts plastiques, services d'aide à domicile, un service d'urbanisme, des aires de camping-car, la gestion de sentiers de randonnée, commerces de proximité, le premier marché alimentaire du département sous la halle de Riom...

N.B. Les services utilisés jusqu'en 2016 sont maintenus pour les habitants qui en bénéficiaient. Cependant, ces services ne sont pas immédiatement étendus à l'ensemble du territoire.

Premier bureau communautaire



Frédéric BONNICHON

Président

Maire de Châtel-Guyon



Pierre PÉCOUL

1^{er} Vice-Président délégué
au Développement du Territoire-Tourisme

Maire de Riom



Annick DAVAYAT

2^{ème} Vice-Présidente déléguée
aux Affaires Sociales

Maire de Varennes-sur-Morae



Nicolas WEINMEISTER

3^{ème} Vice-Président délégué
aux Transports et à la Mobilité

Maire de Savat



Jean-Philippe PERRET

4^{ème} Vice-Président délégué
aux Finances

Maire de Saint-Bonnet-près-Riom



Gérard DUBOIS

7^{ème} Vice-Président délégué
au Logement et à l'Habitat

Maire de Pessat-Villeneuve



Fabrice MAGNET

8^{ème} Vice-Président délégué
au Sport

Maire d'Ennezat



Alain PAULET

5^{ème} Vice-Président délégué
aux Affaires Économiques

1^{er} adjoint au Maire de Mozac



Mohand HAMOUMOU

6^{ème} Vice-Président délégué
à l'Urbanisme

Maire de Volvic



Jean-Pierre BOISSET

9^{ème} Vice-Président délégué
à la Culture et au Patrimoine

6^{ème} adjoint au Maire de Riom



Michèle SCHOTTEY

10^{ème} Vice-Présidente déléguée
à la Petite Enfance

7^{ème} adjointe au Maire de Riom



Christian ARVEUF

11^{ème} Vice-Président délégué
aux Travaux

Maire de Lussat



Philippe COULON

12^{ème} Vice-Président délégué
à l'Environnement

Maire de Saint-Ours-les-Roches



Pessat-Villeneuve



2014 - 2017 Bilan Mi-Mandat

3 ans de réalisations au service de notre village.
(Chiffres arrêtés en mars 2017)

Partie I : Vivre ensemble

Notre volonté de maintenir le lien social permettant de « vivre tous ensemble » s'exprime à travers :

- Une école et un accueil périscolaire au service des enfants et des parents.
- Un village toujours plus solidaire qui n'a pas hésité à ouvrir un CAO pour accueillir ceux qui en avaient besoin.
- Les différents soutiens du CCAS.

Un village toujours plus dynamique et culturel.

- Les manifestations à l'initiative de la commune : la cérémonie des vœux du Maire, le feu d'artifice du 14 juillet...

En 2014, l'équipe municipale s'était engagée à :

- Assurer l'avenir de l'école et sa qualité de service,
- Soutenir les associations sous toutes ses formes,
- Accueillir de nouveaux Pessatois,
- Offrir un espace promenade et de santé aux Pessatois.

Depuis 3 ans nous avons d'ores et déjà réalisé ces actions essentielles pour faire de notre village une commune dynamique, vivante et attractive.

- Réalisation d'un jardin pédagogique à l'école,
- Accueil de 19 nouveaux enfants dans notre école à la rentrée 2016,
- Mise en place d'activités périscolaires de qualité pour les enfants,
- Accueil des enfants à la crèche « les petits volcans »,
- Mise aux normes des équipements municipaux,
- Création d'un parcours de santé et installation de bancs pour les promeneurs.

Des actions concrètes



ÉCOLE

Une école qui accueille de nombreux enfants et qui propose des activités scolaires de qualité en concertation avec les parents. Un accueil assuré même les jours de grèves.



CHÂTEAU

Accès au parc du château ouvert au public durant l'été 2016. Accueil et location des pavillons et de la salle de réception ouverts aux particuliers depuis 2015, ainsi qu'aux associations pour leurs activités et différents événements.



PARCOURS DE SANTÉ

Accès au public du bois de Villeneuve avec un parcours de santé pour que les petits et les grands puissent se dépenser et profiter de cet espace naturel.

Quelques chiffres

- 1 ciné concert
- 68 enfants à l'école Arc-en-ciel
- 6 associations
- 3 feux d'artifices
- 3 fêtes de l'école
- 4 chasses aux oeufs
- 1 zumba party

Partie II : Un village pour tous

(Mise en valeur du village / Sécurité et cadre de vie / village éco-responsable)

Améliorer le cadre de vie de tous dans le village, cela passe par :

- La sécurité des voiries municipales.
- Une bonne exploitation du patrimoine.
- La protection durable de notre environnement.



En 2014, l'équipe municipale s'était engagée à :

- Réaliser un lotissement communal,
- Agrandir la station d'épuration,
- Améliorer l'espace de jeux pour les petits comme pour les grands avec des jeux supplémentaires,
- Promouvoir le Domaine de Villeneuve et développer l'exploitation du site.

Depuis 3 ans nous avons réalisé de nombreux projets afin que la vie Pessatoise n'en soit que meilleure.

- Installation des jeux supplémentaires pour les enfants dans l'aire de jeux,
- Promotion du parc du château,
- Du 18 juillet au 30 septembre 2016, les habitants de Pessat-Villeneuve ont eu la possibilité de profiter du parc du domaine de Villeneuve. Fermé d'ordinaire au public, les grilles du château se sont ouvertes aux Pessatois leur permettant de profiter de leur patrimoine,
- Réalisation d'un lotissement communal,
- En cours de commercialisation, le lotissement « Le Menhir » situé près du chemin de la Chapelière, est sorti de terre. Quelques lots cherchent encore preneurs.

Pessat-Villeneuve est une commune qui a du cœur



Suite au placement des défibrillateurs dans la commune, (un près de l'école et un dans la cours du château), les associations RMC/BFM et Attitude Prévention ont décernés 2 cœurs à Pessat-Villeneuve.

Quelques chiffres

- 16 locations du Domaine en été 2016
- 2 cœurs pour Pessat
- 1 nouveau lotissement communal
- 2 mois d'ouverture au public pour le parc du château
- 3 ânes
- 1 mule
- 22 vues par jour sur le site internet
- 1 station écologique

■ Des projets réalisés



Sécurité et aménagements de la voirie communale

De nombreux travaux ont été réalisés dans la commune. Le chemin de la Chapelière bénéficie maintenant de l'éclairage public, un ralentisseur avenue des Allées afin de faire diminuer la vitesse des véhicules et le chemin derrière la Grange possède dès à présent un réseau pluvial pour sécuriser les habitations.



Promouvoir le parc du château

Depuis l'été 2015, le domaine de Villeneuve est ouvert à la location. Vous pouvez profiter du parc ainsi que de la salle de réception et les pavillons qui peuvent accueillir au total 60 personnes.

■ Devenir un village eco-responsable au service des générations futures

Prendre soin de notre patrimoine passe aussi par le fait de préserver notre planète. A Pessat-Villeneuve, nous sommes actifs en ce qui concerne l'écologie, et nous nous sentons pleinement concernés par la protection de notre environnement.



En effet, cela passe tout d'abord par sa station d'épuration. Inaugurée en 1979, la première station d'épuration de Pessat-Villeneuve desservait alors les 181 habitants de l'époque. Plus que temps de la renouveler pour desservir une population en constante augmentation, la station de type « filtres plantés de macrophytes (roseaux) à écoulement vertical » a été inaugurée en septembre 2016. Une station « écolo » qui présente de nombreux avantages et qui pense aux générations futures.



L'éco-responsabilité c'est aussi par une tonte « écolo » des espaces verts de Pessat-Villeneuve. Comment ? Facile ! 3 ânes, 1 mule et le tour est joué ! De l'herbe gratuite pour nos amis les bêtes et une animation pour les enfants !

■ Partie III : Une équipe au service de tous

(Des services performants / une gestion maîtrisée)

En 2014 nous nous sommes engagés à :

- Maintenir une qualité de service pour satisfaire les Pessatois
- Bien gérer notre commune,
- Mutualiser les services au sein de l'intercommunalité,
- Maîtriser les dépenses d'énergie et de fonctionnement au quotidien,
- Accueillir de nouveaux Pessatois. (+ 30 logements sur 6 ans, réalisations privées et communales).



3 ans après :

- Petite enfance prise en charge par l'intercommunalité suite au transfert de compétences,
- Garantir un budget de fonctionnement maîtrisé permettant de financer ces différentes actions pour un village toujours plus solidaire.

■ Une gestion sous contrôle

Comparatif des taux de fiscalité

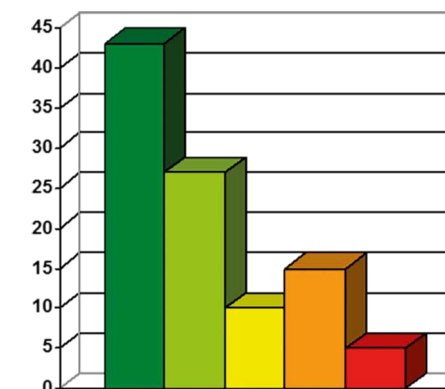
Pessat-Villeneuve	Moyenne Nationale	Moyenne Riom Limagne et Volcans
Taxe d'habitation 9,52	24,16 %	16,50 %
Taxe Foncier bâti 11,60	20,52 %	25,90 %

Une équipe au service des Pessatois :

- 1 Maire
- 3 Adjoints
- 10 conseillers municipaux

9 agents municipaux :

- 2 au service administratif
- 3 aux espaces verts
- 4 au service des enfants



Avec 100 € de recettes :

- 43 € sont consacrés aux dépenses du personnel
- 27 € couvrent les charges à caractère général
- 10 € participent aux charges financières
- 15 € sont pour les autres charges de gestions courantes
- 5 € de redressement des finances publiques

TRAVAUX

Vous pouvez suivre toute l'actualité de Pessat-Villeneuve sur le site internet :

<http://www.pessat-villeneuve.fr/>

Nous avons en moyenne 22 vues par jour avec des pics à 30.



C'est en cours...

■ Transfert de la mairie :

Les travaux de réhabilitation du Château ont débuté début mai 2017.
Le transfert de la Mairie se fera courant 2018.



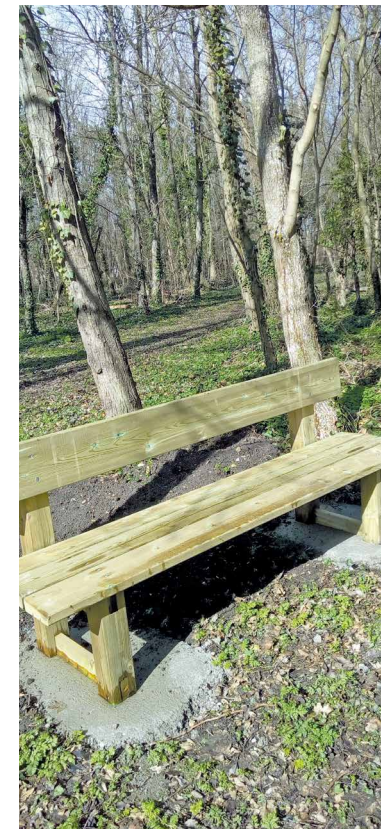
■ Lotissement « Le Menhir »



■ Parcours de santé :

Quelques petites installations faites pour améliorer le parcours de santé. Trois bancs ont été posés ainsi que deux poubelles. On fait attention à ses déchets et on préserve la nature !

Les toutous sont les bienvenus mais ne devront rien abandonner derrière eux !
Et Les fumeurs devront laisser leur mauvaise habitude à l'entrée !
Bonne promenade !



INAUGURATION de la Station d'épuration

Le 10 septembre 2016, la nouvelle station d'épuration a été inaugurée. Ce fut sous un beau soleil que Madame la Députée, Christine PIRES BEAUNE et Bernard SAUVADE, Vice-président du Conseil Départemental, se sont joints aux élus de la commune pour couper le ruban tricolore symbolisant les débuts de cette nouvelle station.

Les entreprises Egis Eau, la Semerap, Inserfac et EPUR Nature ont travaillé de concert depuis septembre 2015 pour cette réalisation qui se veut plus écologique et plus économique.

Les travaux ont duré une année, de septembre 2015 à septembre 2016.



Les travaux ont consisté à construire une station de type filtres plantés de macrophytes et écoulement vertical à 2 étages étanches.



- Les avantages des macrophytes sont multiples :
- Pas de boue, mais un compost de qualité,
 - Aucun risque d'odeurs,
 - Simplicité d'entretien (faucardage annuel),
 - Faible coût d'exploitation,
 - Parfaite intégration paysagère,
 - Très bonnes performances épuratoires,
 - Bonne adaptation aux variations de charges.

ÉLECTIONS présidentielles 2017

1^{er} tour - Dimanche 23 avril

À Pessat-Villeneuve :
 Nombre d'inscrits : 481 Nombre de votants : 389

Emmanuel MACRON



Pessat : 25,4 %
 National : 24,01 %

Marine LE PEN



Pessat : 20 %
 National : 21,30 %

Jean-Luc MELENCHON



Pessat : 18,4 %
 National : 19,58 %

François FILLON



Pessat : 17 %
 National : 20,01 %

Benoit HAMON



Pessat : 7,8 %
 National : 6,36 %

2^e tour - Dimanche 7 mai

À Pessat-Villeneuve :
 Nombre d'inscrits : 481 Nombre de votants : 389

Emmanuel MACRON



Pessat : 67,9 %
 National : 66,1 %

Marine LE PEN

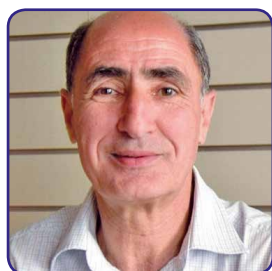


Pessat : 32,1 %
 National : 33,9 %

1^{er} tour - Dimanche 11 juin

À Pessat-Villeneuve :
 Nombre d'inscrits : 482 Nombre de votants : 257

Mohand HAMOUMOU



2^e circonscription : 29,9 %
 Pessat-Villeneuve : 41,9 %

Christine PIRES BEAUNE



2^e circonscription : 27,3 %
 Pessat-Villeneuve : 23,6 %

Pascal ESTIER



2^e circonscription : 17,7 %
 Pessat-Villeneuve : 9,2 %

Stéphanie FLORI DUTOUR



2^e circonscription : 12,7 %
 Pessat-Villeneuve : 10,8 %

2^e tour - Dimanche 18 juin

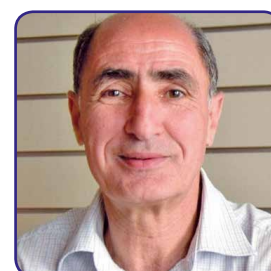
À Pessat-Villeneuve :
 Nombre d'inscrits : 482 Nombre de votants : 204

Christine PIRES BEAUNE



2^e circonscription : 63,2 %
 Pessat-Villeneuve : 53 %

Mohand HAMOUMOU



2^e circonscription : 36,8 %
 Pessat-Villeneuve : 47 %

Pessat-Villeneuve, terre d'accueil

■ 2015 - 2016 - « Les invités »

Saison I

2015 a marqué Pessat-Villeneuve par l'arrivée de 48 invités en novembre et 18 en janvier 2016 qui ont logé dans l'enceinte du domaine de Villeneuve. Cette aventure a duré 5 mois et aujourd'hui chacun d'entre eux a continué son parcours de vie.



Répartis dans différents CADA (Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile), de nombreux migrants ont noué des liens entre eux. « C'est important de partager ce qu'on a vécu avec d'autres qui savent de quoi vous parlez. Et tout en parlant des épreuves passées, et du pays qu'on a fui, on parle du présent et on apprend à connaître le pays dans lequel on vit désormais ». C'est le but que poursuit Pablo avec son « Toi l'Auvergnat », qui permet à nombre d'entre eux de se retrouver et d'échanger plusieurs fois par semaine. Motivé par un objectif commun : rédiger un « guide Michelin » destinés au futur Clermontois d'adoption, voilà un projet ambitieux mais prometteur ! Et c'est tous ensemble qu'ils sont venus des différents coins de l'Auvergne pour se présenter en vidéo au CAO de Pessat-Villeneuve. De quoi donner des idées aux nouveaux arrivants de 2016 ! Quelques notes de musiques ont clôturé cet après-midi, jouées par un groupe venu de loin et regroupé en terre Auvergnate!



En juillet 2016 c'est autour de la même table que se sont assis bénévoles et réfugiés pour « un pique-nique des retrouvailles » que chacun était heureux de partager. Les sourires et la bonne ambiance étaient au rendez-vous.

Un petit nouveau, qui était dans le ventre de sa maman en hiver, a pointé le bout de son nez le 29 Juin 2016, à Clermont-Ferrand. Joseph n'avait qu'un mois et en a fait craquer plus d'un !



■ 2016 - 2017 - « Les invités »
Saison 2



Une deuxième action solidaire et humanitaire faisant écho à la première a démarré à l'automne 2016.

Le 26 octobre 2016, sont arrivés 44 réfugiés :
15 Soudanais et 29 Afghans.

C'est fatigués et quelques peu désorientés qu'ils ont pris leurs marques dans un cadre apaisé loin de la jungle qu'était Calais.

L'association Forum Réfugiés Cosi ainsi que les bénévoles ont repris le flambeau pour aider ces nouveaux arrivants qui auront trouvé un moment de répit avant de continuer leurs parcours de vie.



En parallèle de la gestion administrative de leur demande d'asile, les bénévoles ont proposé différentes activités : piscine, spectacle, concert, expositions, sport, il y en avait pour tous les goûts.

La poésie, la lecture ou encore la danse sont quelques-unes des activités les plus appréciées par nos invités. Et plus particulièrement la musique qui lie les peuples par son universalité.

Tout cela s'est fait en groupe et a permis de créer du lien et de belles amitiés.

« On apprend des autres, on partage et on découvre. »
Voilà une belle devise adoptée par les bénévoles.

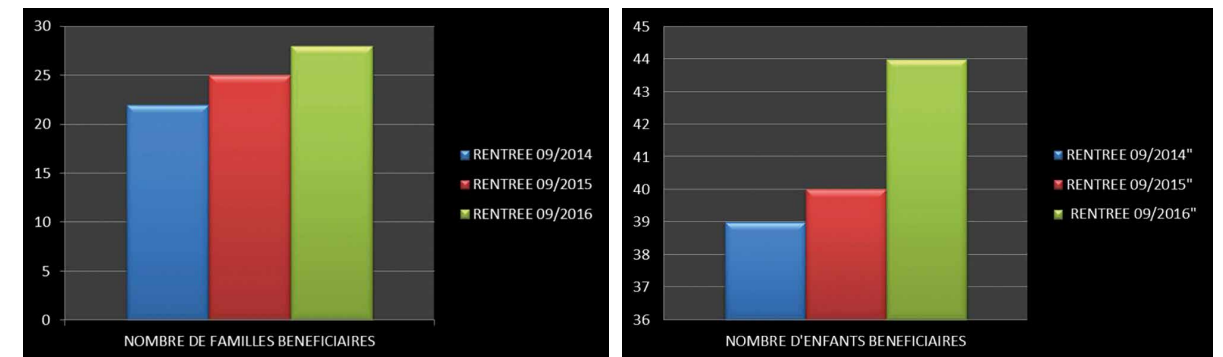
Le 3 avril 2017 marque la fin de cette saison 2.
Et c'est avec émotion que la page Pessatoise s'est tournée pour ces jeunes hommes venus de si loin.

■ Le Centre Communal d'Action Social et ses actions

■ Cantine

Pour la 4^e fois de ce mandat, le CCAS a renouvelé son action au bénéfice des familles pessatoises, par la prise en charge des frais de cantine de leurs enfants déjeunant sur les écoles du RPI, par l'application d'un quotient familial.

L'histogramme, ci-dessous, montre l'évolution constante du nombre de bénéficiaires.



■ Repas des aînés du 15 janvier 2017

Le traditionnel repas des aînés offert par le CCAS de la commune a rassemblé, le 15 janvier 2017, une cinquantaine de convives. C'est au nom des membres du CCAS, que Gérard DUBOIS, son Président, leur a souhaité une excellente année. Il a rappelé que le repas est proposé aux Pessatoises et Pessatois ayant atteint l'âge de 65 ans et qu'un colis sera remis aux malades qui n'ont pas pu participer à cette journée.

Cette année, il est à noter la présence de 11 nouveaux invités.

Tout le monde a apprécié cette journée festive, le repas bien sûr, mais plus particulièrement la qualité de l'animation musicale et la prestation exceptionnelle des danseuses. Et au moment de se quitter chacun s'est donné rendez-vous l'an prochain pour partager un nouveau moment fraternel.



Club Cyclotouriste

Entre routes et chemins, faire du vélo à Pessat-Villeneuve

Le Club Cyclo de Pessat-Villeneuve (CCPV) a été créé il y a 38 ans. Si, à ses origines, il rassemblait essentiellement des pratiquants de Pessat-Villeneuve, il s'est peu à peu ouvert aux communes voisines du Pays de Riom. Il compte aujourd'hui une vingtaine de licenciés de tous âges qui apprécient l'esprit du Club et son approche conviviale de la pratique du vélo qui exclut tout esprit de compétition.

La saison route démarre traditionnellement le premier dimanche de mars. Les sorties de groupe dominicales conduisent les cyclistes sur les routes de Limagne d'abord puis des contreforts des Combrailles ou de la Chaîne des Puys. Le point de départ est la place de l'École, le dimanche à 8 h ou 9 h selon la saison. Ceux qui peuvent se libérer participent aussi à des entraînements libres en semaine.

La saison est également émaillée de quelques sorties au départ excentré pour aller explorer des horizons plus distants comme les Monts du Forez, le Livradois, le Cézallier, le Massif du Sancy, voire hors du département.

Les cyclos du CCPV sont aussi des pratiquants du VTT et ce toute l'année mais plus particulièrement à partir d'octobre en attendant le lancement de la prochaine saison route. Depuis 5 ans, le Club propose en décembre une sortie VTT nocturne à la recherche de nouvelles sensations.

Le Club organise aussi chaque année, alternativement sur route ou en VTT, une semaine « grand vélo » sur 4 à 5 jours en juin où les pédaleurs jaunes vont se mesurer à de grands sites du vélo. En 2017 le groupe a prévu d'aller dans les Alpes.

Ceux qui le souhaitent peuvent aussi participer au long de l'été à des épreuves cyclotouristes régionales, par exemple Les Copains à Ambert.

Le CCPV est ouvert à tous ceux, hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, qui à Pessat-Villeneuve ou dans les environs, souhaitent débiter ou renforcer une pratique du vélo détente et santé.

Dans le cadre du programme « Balades de printemps » organisé par Riom, Limagne et Volcans, le samedi 29 avril 2017 en matinée, des sorties VTT (10 ou 20 km) ont été proposées aux habitants de Pessat-Villeneuve et des environs pour une découverte des chemins de la commune, de Clerlande ou de Riom.

Pour mieux connaître le CCPV, on peut parcourir le journal du Club « Roue libre » dans sa version PDF sur le site de la mairie de Pessat-Villeneuve : www.pessat-villeneuve.fr

Renseignements auprès de
Jean-Claude Batisse (04 73 63 57 14)
ou Daniel Guittard (04 73 38 18 65)
ou André Robiolle (04 73 38 26 77)



Au départ d'une sortie dominicale, en mars 2016

Société de Chasse

La société de chasse met la main à la bêche ! En accord avec la Fédération des chasseurs du 63, ils ont réalisé une plantation d'arbustes sur la propriété de M. Henri JAFFEUX afin d'apporter une protection pour l'hiver aux perdreaux et faisans. Le repas annuel a eu lieu en mai avec un chevreuil au menu.

Société de chasse :
M. HEBRARD Paul (06 86 06 19 35)



Les Balivernes Sibyllines

La nouvelle association, une troupe de théâtre amateur, a vu le jour en ce début d'année 2017. Une première représentation a eu lieu le 20 mai 2017.

Contact :
lesbalivernessibyllines@gmail.com



Un feu d'artifice offert par la Mairie a été tiré dans le parc du château le 13 juillet 2016.

Les Artistes en Herbe

En 2016, l'association Les Artistes en Herbe a accueilli 17 enfants de 4 à 12 ans. Nous nous retrouvons dans la classe verte de l'école Arc-en-Ciel les samedis matin de 9 h 30 à 11 h 30 pour des réalisations de différentes activités manuelles. Une fois terminée, les enfants repartent avec leurs créations.

Le samedi 15 avril 2017, nous avons de nouveau organisé une chasse aux œufs ouverte à tous les enfants dans les bois du château de Pessat-Ville-neuve.

Contacts :

Dominique GUITTARD
04 73 38 90 08

Christine DEBOUDARD
04 73 97 06 93



Club Soleil d'Automne

Depuis sa création il y a 15 ans, le club « le soleil d'automne » se porte bien. Les 15 adhérents se réunissent tous les jeudis dans l'ancienne salle des mariages de la Mairie, entre 14 h 30 et 17 h 30. Parties de belote et scrabble sont souvent au programme, mais d'autres activités peuvent être envisagées surtout si le nombre d'adhérents augmente.

Venez nous rejoindre pour constater de la bonne ambiance qui y règne, vous ne le regretterez pas !

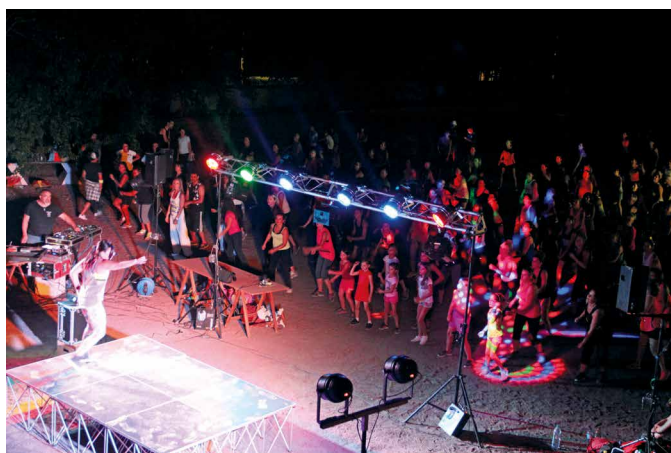
Président : M. René PLAISANCE
Vice présidente : M^{me} Sylviane LANGLAIS
Trésorier : M. André ROBIOLLE
Secrétaire : M^{me} Josette SCHMIT

Zumba Fitness

C'est avec notre premier grand événement que nous avons ouvert la cinquième saison de notre association 2016/2017. La première Mega Zumba Party 1 où quelques 200 personnes étaient réunies pour danser sur des rythmes Latino avec 4 professeurs.

Un grand merci à tous les bénévoles et une pensée particulière pour l'un d'eux qui nous a quitté.

Les cours de fitness ont lieu :
Tous les **mercredis** de 18 h 25 à 19 h 25
et de Zumba
les **mercredis** de 19 h 25 à 20 h 25.



Pour tous renseignements



Vous pouvez contacter :
Cathy, Isabelle
ou Fred,
membres du bureau

ou envoyer un mail à
pessatzumbadance@gmail.com
Tél. 06 12 43 07 37



Directeur de publication :
DUBOIS Gérard

Secrétaire de rédaction :
MAZEL Marine

Commission communication :
DUBOIS Gérard,
COULERU Graziella,
HARRY Isabelle,
PLANCHE Muriel,
VILLATTE Frédéric

Crédits photos :
MAZEL Marine,
La Montagne Centre France,
La Montagne.fr

Conception graphique et Impression :
Imprimerie VADOT
04 73 97 17 19
imprimé sur papier PEFC
115 g et 200 g

